

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 31 mai 2021
N° CP-2021-6-5-5

5^{ème} Commission

Commission de l'insertion, de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté

Service instructeur

Service pilotage de l'offre d'insertion et de l'accès à l'emploi

Service consulté

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEF MSA ET RELAIS 2D POUR LA PROMOTION DES CLAUSES D'INSERTION ET UNE COMMANDE PUBLIQUE SOCIO RESPONSABLE

Résumé : Parmi les leviers à mobiliser pour l'accès à l'emploi des publics en insertion, une politique active de promotion des clauses d'insertion et d'une commande publique socio-responsable est une opportunité forte pour développer l'emploi et dynamiser le recrutement, notamment celui des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (rSa).

Pour l'atteinte de cet objectif, il est proposé de renforcer le partenariat avec les deux partenaires que sont RELAIS 2D (territoire Nord de la CeA) et la MEF MSA (territoire Sud de la CeA), dans le cadre d'une convention tripartite de partenariat.

Un financement de 35 000 € à chacune des deux structures est proposé, soit un montant global de 70 000 €.

Au 31 décembre 2020, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) comptait 44 761 (28 055 dans le Bas-Rhin et 16 706 dans Haut-Rhin - source CAF - Elisa) foyers allocataires du rSa disposant d'un versement de rSa, soit une augmentation des effectifs de 10,39 % en un an, conséquence de la crise sanitaire et socio-économique.

Dans ce contexte, la CeA oriente de manière volontariste sa politique d'insertion en soutenant des actions dynamiques vers et pour l'emploi.

A ce titre, la CeA souhaite impulser une nouvelle dynamique pour inciter les acheteurs publics à placer le recrutement des publics en insertion au cœur de leurs préoccupations.

Pour ce faire, il est proposé, dans la continuité de la politique menée antérieurement par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de renforcer la promotion des achats socialement responsables auprès de l'ensemble des acheteurs publics.

Cette nouvelle démarche s'appuierait sur l'expertise de RELAIS 2D et la MEF MSA en matière d'achats socialement responsables, dans le cadre d'une convention tripartite de partenariat qui reposerait sur 3 axes d'intervention.

1. L'accompagnement de la CeA dans ses choix stratégiques en matière de commande publique socialement responsable

A partir de l'analyse des achats publics de la CeA, il s'agirait de réaliser un état des lieux des marchés existants, des marchés sans dispositions sociales et ceux qui pourraient être une opportunité de développement et d'identifier les entreprises et partenaires locaux concernés, notamment sur les champs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) susceptibles d'y répondre.

Des axes prioritaires seraient définis pour orienter la commande publique et établir une programmation annuelle concernant les différents territoires.

Un partage des orientations de la CeA à l'ensemble des services techniques en charge des achats permettrait de faciliter et dynamiser la mise en œuvre.

L'analyse prospective des marchés à venir (programmation annuelle) permettrait enfin de confronter les choix de la CeA aux opportunités offertes par la commande publique.

2. La sensibilisation et l'accompagnement de l'ensemble des maîtres d'ouvrage, acteurs publics locaux

La réussite d'une commande publique durable couplée à un objectif d'emploi des publics en insertion sur le territoire alsacien est conditionnée par une large mobilisation de tous les acteurs locaux.

Il s'agirait de les sensibiliser à l'importance des achats socialement responsables dans la commande publique à l'échelle des communes et des EPCI (Maires, Présidents, les Directeurs Généraux des Services des différentes collectivités, techniciens des services de la commande publique, de l'action sociale), à l'opportunité qu'ils représentent pour le développement de leur territoire et de l'emploi.

Une stratégie serait définie pour mener des actions ciblées sur des opérations d'envergures prévues sur le territoire alsacien (et plus spécifiquement dans le cadre d'actions financées par la CeA), le cas échéant par la définition d'engagements des maîtres d'ouvrage sur l'emploi des publics en insertion, en tenant compte des spécificités des territoires concernés.

3. Le développement du soutien technique dans l'application de la clause d'insertion à l'ensemble des acheteurs publics alsaciens

RELAIS 2 D et la MEF MSA sont en mesure, par ailleurs, de proposer un soutien technique de l'application de la clause sociale dans les marchés, de l'ingénierie et le suivi de ce dispositif. Cette mission représente le cœur de leur intervention depuis plusieurs années en direction des deux Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

L'appui technique repose sur un accompagnement portant sur :

- Le choix des marchés qui peuvent intégrer une disposition sociale,
- Le choix de l'outil juridique le plus judicieux pour le marché (marché réservé, condition d'exécution, critère d'attribution),
- Le choix de l'action d'insertion à prévoir pour chaque marché (heures de travail, formation, tutorat, visites, ...),
- Le calibrage des clauses sociales,
- La rédaction des clauses insérées dans les Dossiers de Consultation des Entreprises,
- Le suivi et la gestion administrative des objectifs d'insertion des entreprises attributaires,
- Le bilan de l'action d'insertion (quantitatif, qualitatif et attestations de réalisation).

Dans le Bas-Rhin, la mission de soutien technique réalisée par RELAIS 2D ne concernait jusqu'à présent que les seuls marchés publics du Département. Il est précisé que cette intervention était réalisée sans cadre conventionnel défini. Pour l'année 2020, le nombre prévisionnel d'heures d'insertion suite aux décisions d'attribution des marchés par la CAO du Département du Bas-Rhin est estimé à 15 645 heures pour un total de 89 marchés.

La MEF MSA assurait pour sa part l'appui technique à la mise en œuvre de la clause sociale rattachée aux marchés publics du Département du Haut-Rhin. Elle intervenait également en appui d'autres acheteurs publics du territoire haut-rhinois. 29 maîtres d'ouvrage sur le territoire Sud de la CeA ont réalisé, en 2020, 125 618 heures d'insertion pour 295 participants (dont 74 bénéficiaires du rSa). 108 marchés ont été gérés (dont 7 marchés réservés aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique et structures du handicap).

Dans le cadre de la convention tripartite, il est proposé de développer ce soutien technique en direction des acheteurs publics alsaciens. La MEF MSA et RELAIS 2D veilleraient par ailleurs au bon fonctionnement du dispositif et à sa mise en œuvre tout en élaborant des actions spécifiques avec les partenaires de l'emploi et de la formation du territoire dans le cadre de marchés de grande envergure ou pour certains corps de métiers.

Pour assister la CeA dans la mise en œuvre des clauses sociales la concernant, une prestation d'assistance technique serait prévue spécifiquement. Elle serait complétée par une démarche pour optimiser la prise en compte du volet social dans les marchés publics (par la diversification des prestations supports d'insertion, ...). Un élargissement de l'assiette des marchés éligibles par un abaissement du seuil de déclenchement de l'obligation sociale en deçà de 90 000 € permettrait d'augmenter le potentiel de clause d'insertion.

Par ailleurs, une diversification des outils de prise en compte du volet social serait initiée pour intégrer des publics en insertion, bénéficiaires du rSa notamment, (exemple : appel à des marchés réservés, marchés d'insertion et de qualification) ou pour accompagner des publics salariés restant à consolider et à former en entreprise.

La MEF MSA et RELAIS 2D assureraient le suivi des clauses sociales auprès des autres maîtres d'ouvrage et des collectivités sur le territoire de la CeA avec pour objectif un taux minimum de 25% de bénéficiaires du rSa dans le dispositif.

FINANCEMENT

Pour la promotion des clauses sociales et une commande publique socio-responsable, RELAIS 2D et la MEF MSA bénéficieraient chacun d'une subvention d'un montant maximal de 35 000 €.

Les subventions proposées font l'objet d'une convention tripartite jointe en annexe au présent rapport. Afin de soutenir la mise en œuvre rapide des missions confiées aux deux structures, il est également proposé que les modalités de versement de ces subventions dérogent à l'article 5b du Règlement Budgétaire et Financier de la CeA et que les subventions soient versées en une seule fois, les deux structures ayant depuis le 1^{er} janvier 2021 commencé à accompagner la CeA dans la promotion des clauses sociales et des achats socialement responsables.

La 5^{ème} Commission de l'insertion, de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté a émis un avis favorable en date du 7 mai 2021.

En conclusion, je vous propose au titre de l'année 2021 :

- D'attribuer deux subventions pour 2021 d'un montant total de 70 000 € pour la promotion des clauses sociales et des achats socialement responsables, soit :
 - o 35 000 € à RELAIS 2D pour le territoire bas-rhinois de la CeA, prélevés sur la ligne budgétaire : P153O005 – T02 – chapitre 017 / nature 65742 / sous-fonction 444,
 - o 35 000 € à la MEF MSA pour le territoire haut-rhinois de la CeA, prélevés sur la ligne budgétaire : P153O005 – T03 – chapitre 017 / nature 65748 / sous-fonction 444,
- de déroger à l'article 5b du règlement financier en effectuant ces versements en une seule fois, les deux structures ayant depuis le 1^{er} janvier 2021 commencé à accompagner la CeA dans la promotion des clauses sociales et des achats socialement responsables,
- D'approuver la convention tripartite, jointe en annexe au présent rapport,
- De m'autoriser à signer la convention afférente à cette subvention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY